

Syndicat Mixte de l'Ouest Lyonnais
25, chemin du stade
69670 VAUGNERAY

**EXTRAIT DU
REGISTRE
DES
DELIBERATIONS**

Délibération n°34/2025

L'an deux mille vingt-cinq

Le 2 Décembre à 18h00

Le comité syndical dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, sous la présidence de M. Morgan GRIFFOND, président du Syndicat.

Date de convocation : 26/11/2025

Nombre de membres

En exercice : 24

Présents : 13

Votants : 13

Présents : AIGLON Olivier, BIAGGI Olivier, BROUILLET Isabelle, CHIRAT Florent, COMBET Damien, GAUQUELIN Françoise, GINET Patrick (suppléant BERGER Marie-Agnès), GRIFFOND Morgan, JAUNEAU Jean-Claude, MALOSSE Daniel, MONCOUTIE Lucie, STARON Catherine, THIMONIER Jean-Marc

OBJET :

Finances

-

Décision modificative
n°1 de l'exercice
budgétaire 2025

VU le code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération n°11/2025 du comité syndical du Syndicat de l'Ouest Lyonnais relatif au vote du budget primitif de l'exercice budgétaire 2025 ;

VU la délibération du 02/12/2025 concernant la cession des vélos à assistance électrique ;

CONSIDERANT que la cession des VAE au 21/11/2025 nécessite l'ouverture

des écritures de celle-ci ;

CONSIDERANT la nécessité de procéder à des modifications de ce budget primitif de l'exercice budgétaire 2025 ;

Le Président expose ce qui suit :

La cession des vélos à assistance électrique a engendré des écritures non prévues au chapitre 041 et nécessitent la mise en place d'une décision modificative : les crédits d'imputation budgétaire en dépenses d'investissement au compte 204411 – chapitre 041 et en recettes d'investissement au compte 215731 – chapitre 041 pour la valeur nette comptable des VAE cédés à titre gratuit.

Le Comité Syndical, ouï l'exposé de son Président,

Après en avoir délibéré, par 13 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention,

APROUVE la décision modificative n°1 de l'exercice budgétaire 2025 comme suit :

A la section d'investissement :

Tableau détaillé

Désignation	Budgété avant DM	Diminution	Augmentation	Budget après DM
Total des chapitres de dépenses d'investissement mouvementés par la DM	0.00 €	0.00 €	71 555.56 €	71 555.56 €
041 Opérations patrimoniales	0.00 €	0.00 €	71 555.56 €	71 555.56 €
204411/041 020	0.00 €	0.00 €	71 555.56 €	71 555.56 €
21 Immobilisations corporelles	50 000.00 €	0.00 €	0.00 €	50 000.00 €
215731/21 020	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
215731/21 AMORT 020	0.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
Total des chapitres de recettes d'investissement mouvementés par la DM	0.00 €	0.00 €	71 555.56 €	71 555.56 €
041 Opérations patrimoniales	0.00 €	0.00 €	71 555.56 €	71 555.56 €
215731/041 020	0.00 €	0.00 €	71 555.56 €	71 555.56 €

Tableau récapitulatif

	Total budgété avant DM	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Total budget après DM
Total général des dépenses d'investissement (1)	550 548.94 €	0.00 €	71 555.56 €	622 104.50 €
Total général des recettes d'investissement (1)	550 548.94 €	0.00 €	71 555.56 €	622 104.50 €
Total général des dépenses de fonctionnement (1)	1 533 526.93 €	0.00 €	0.00 €	1 533 526.93 €
Total général des recettes de fonctionnement (1)	1 533 526.93 €	0.00 €	0.00 €	1 533 526.93 €

(1) Tous les chapitres (mouvementés ou non) y compris les lignes budgétaires et reports

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an susdits

Pour copie certifiée conforme.

Le Président
Morgan GRIFFOND

